



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du Jeudi 6 juillet 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 29 juin 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 21h30.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE (à partir du point 3), Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

**Etaient absents** : M. Morgan PERRIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine CART-GRANDJEAN, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Guy BRUCHON.

**Secrétaire de séance** : M. Bruno DIRAND.

**Procurations de vote** :

**Mandant/Mandataire** : M. PERRIN/S. KURT ; N. PERROT/C. LOMBARD ; D. DUMONT/D. GUILLEUX ; A. MARGUET/P. BENOIT.

#### **DM5 : Matériels de restauration**

Les besoins divers concernant le matériel de restauration n'ont pas été répertoriés lors du vote du budget 2023. Après recensement, ces matériels concernent notamment des assiettes, plats, couverts, bols, rapiers, louches, bacs, légumier, etc... pour les périscolaires Lavoisier et Viennet, la salle Ménétrier et la mairie.

Le coût de cet investissement est estimé à 2 500 € TTC.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal l'ouverture des crédits complémentaires suivants :

- Compte 2188, fonction 314 pour un montant de 350 €.
- Compte 2188, fonction 020 pour un montant de 450 €
- Compte 2188, fonction 251 pour un montant de 1700 €

Cette somme sera prise sur l'excédent du budget primitif.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la DM n°5.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 24**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
11/07/2023

